

Février 2023 - Session de printemps 2023 des Chambres fédérales

Priorités de constructionromande

Conseil national

1. 21.055 Pour un climat sain (Initiative pour les glaciers). Initiative populaire et contreprojet direct

Le Conseil national est saisi de l'initiative pour les glaciers et de son contreprojet direct. Il s'agit de préciser qu'un contreprojet indirect à l'initiative, la *loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)* (objet 21.501) a été adopté par les Chambres en 2022 et sera soumis au vote populaire le 18 juin 2023.

Le secteur de la construction soutient l'objectif général de la neutralité des émissions de CO₂ du pays à l'horizon 2050. L'initiative et le contreprojet direct pêchent cependant par simplisme et, au-delà d'un objectif général et en lui-même louable, ne proposent pas de mesures concrètes pour l'atteindre. C'est pourquoi ces deux textes sont à refuser.

Le contreprojet indirect est, lui, à soutenir activement et l'industrie suisse de la construction est partie prenante de l'Alliance Économie suisse pour la loi sur le climat (<https://loiclimat-maintenant.ch/>). La LCI présente en effet nombre d'avantages par rapport à l'initiative et au contreprojet direct.

L'objectif général de neutralité climatique à l'horizon 2050 demeure. Mais par rapport à l'initiative et au contreprojet direct, la LCI prévoit des moyens financiers et des mécanismes d'encouragement aux évolutions technologiques qui rendent l'atteinte des objectifs de baisse des émissions de CO₂ à l'horizon 2050 réaliste et, dès lors, bien plus probable.

constructionromande sera active dans la campagne en faveur de la LCI, aux côtés de l'ensemble des associations professionnelles et économiques de l'industrie de la construction.

Position de constructionromande : rejet de l'initiative et du contreprojet direct

Pour plus d'information : **Nicolas Rufener, directeur**
022 339 90 00 - 078 754 48 57 - rufener@fmb-ge.ch
www.constructionromande.ch

constructionromande est une association intercantonale fondée en 2016 pour défendre les intérêts de l'industrie romande de la construction. Elle est affiliée à constructionsuisse dont elle diffuse les idées et les valeurs en Suisse romande.

constructionromande fédère 14 associations romandes de branche et d'associations interprofessionnelles cantonales du Gros œuvre, du Second œuvre, des métiers techniques du bâtiment, des mandataires et des fournisseurs de la construction. Elle constitue de ce fait un interlocuteur privilégié et représentatif auprès du monde politique et des médias pour toutes les questions se rapportant à l'industrie romande de la construction.

*** **